

Département de
SEINE ET MARNE

DEL2015_ 0025

Arrondissement de
TORCY

COMMUNE DE NOISIEL

**EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal**

Canton de
NOISIEL

SEANCE ORDINAIRE DU 06 FEVRIER 2015

L'an deux mille quinze, le six février, à 20h30

Le Conseil Municipal de la Commune de Noisiel, légalement convoqué le 29 janvier 2015, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, salle du Conseil, Mairie Principale, sous la présidence de M. VACHEZ, Maire de Noisiel

PRESENTS : M. VACHEZ, M. DIOGO, MME NATALE, M. SANCHEZ, MME TROQUIER, M. VISKOVIC, MME NAKACH (arrivée à 20h43 avant l'examen du point n°1), M. TIENG, MME NEDJARI, M. BEAULIEU, MME BEAUMEL, M. RATOUCNIAK, MME CAMARA NDOMBELE, MME JULIAN, M. MAYOULOU NIAMBA, M. NYA NJIKE, MME ROTOMBE, M. CALAMITA, MME COLLETTE (arrivée à 20h48 pendant l'examen du point n°1), M. BARDET, MME VICTOR, M. ROSENMANN, M. DRAMÉ, M. KAPLAN, M. KRZEWSKI.

ETAIENT EXCUSES ET REPRESENTES

Madame DODOTE	qui a donné pouvoir à Monsieur TIENG
Monsieur FONTAINE	qui a donné pouvoir à Madame TROQUIER
Madame DAGUILLANES	qui a donné pouvoir à Madame ROTOMBE
Madame MONIER	qui a donné pouvoir à Madame VICTOR
Madame PELLICOLI	qui a donné pouvoir à Monsieur DRAMÉ
Monsieur TEBALDINI	qui a donné pouvoir à Monsieur KAPLAN
Madame BOUHENNI	qui a donné pouvoir à Monsieur VISKOVIC

ABSENTS : Madame THIRON

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Mieri MAYOULOU NIAMBA

Arrivée de Madame NAKACH à 20h43 avant l'examen du point n°1 de l'ordre du jour.

Arrivée de Madame COLLETTE à 20h48 pendant l'examen du point n°1 de l'ordre du jour.

Sortie de Monsieur KRZEWSKI à 22h10 au moment de la prise d'acte du point n°1 de l'ordre du jour.

Point n° 8 : Demande de subvention pour le fonctionnement de l'activité de la Médecine Sportive – Conseil Général de Seine et Marne

- suite DEL2015_ **0025**
portant sur la Demande de subvention pour le fonctionnement de l'activité de la Médecine Sportive – Conseil
Général de Seine et Marne

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article L 100-2 du Code du sport,

VU le budget primitif 2015,

CONSIDÉRANT que le Conseil Général apporte son soutien aux Centres Médico-sportifs du département pour leurs actions de contrôles médicaux des activités physiques et sportives, reconnues d'intérêt général,

CONSIDÉRANT la nécessité de formaliser la demande de subvention émise par la commune de Noisiel auprès du Conseil Général de Seine-et-Marne,

CONSIDÉRANT l'avis du Bureau Municipal du 12 janvier 2015,

ENTENDU l'exposé de Monsieur Lilian BEAULIEU, Conseiller-Délégué chargé des Activités Sportives,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le dossier de demande de subvention sus-consideré, ainsi que tous les documents y afférents.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

La présente délibération est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

D. Vachez

Daniel VACHEZ



Transmis au représentant de l'Etat le	10 FEV, 2015
Publié le	10 FEV, 2015